

Séance du conseil municipal du vendredi 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze

Et le vingt juin

à 18 h 30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. EDON Dominique, Maire.

Etaient présents : EDON Dominique, LAMY Christophe, DE MEYERE Patrick, AVIGNON Damien, VOTAVA Nadine, PINCONNET Gilles, MAGUERO Pascal, PATAULT Florie, COURTIN-CELERIER Élisabeth, ROTTIER Corinne, LEGRAND Anthony, BLUTEAU Sandra

Absents excusés : GUEHO Sigrid, MONTAROU Lionel, CHAUSSEE Annick

absent : Néant

Secrétaire de séance : Mme Sandra BLUTEAU conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Mme Sigrid GUEHO a donné son pouvoir à M. Dominique EDON
M. Lionel MONTAROU a donné son pouvoir à M. Christophe LAMY
Mme Annick CHAUSSEE a donné son pouvoir à Mme Nadine VOTAVA

Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collègues électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire ministérielle NOR/INTA/1411886C du 2 juin 2014 relative à la désignation des délégués des conseil municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014154-0024 du 3 juin 2014 fixant le nombre de délégués à élire dans chaque commune, ainsi que le mode de scrutin applicable en fonction de la population de la commune ;

Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire et de l'arrêté cités ci-dessus et notamment l'article R 133 du code électoral,

Monsieur le Maire constitue le bureau pour le déroulement des élections.

Monsieur le Maire indique que conformément au code électoral, le conseil municipal devait élire : **3 délégués et 3 suppléants,**

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

2014 - 54

Le conseil municipal,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires et ensuite des délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Élection des délégués titulaires : *Premier tour de scrutin*

Après dépouillement, les résultats son les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants : **15**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : **8**

A obtenu :

M.EDON Dominique : 15 voix (quinze voix)

M. LAMY Christophe : 15 voix (quinze voix)

Mme GUEHO Sigrid : 14 voix (quatorze voix)

M. MAGUERO Pascal : 1 voix (une voix)

M. EDON Dominique ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué titulaire.

M. LAMY Christophe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué titulaire.

Mme GUEHO Sigrid ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué titulaire.

Élection des délégués suppléants : *Premier tour de scrutin*

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants : **15**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : **8**

A obtenu :

M. PINCONNET Gilles : 15 voix (quinze voix)

Mme VOTAVA Nadine : 13 voix (treize voix)

M. MAGUERO Pascal : 14 voix (quatorze voix)

M. AVIGNON Damien : 1 voix (une voix)

M. PINCONNET Gilles ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué suppléant.

M. VOTAVA Nadine ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué suppléant.

M. MAGUERO Pascal ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué suppléant.

Proclame :

- délégués titulaires :

- M. EDON Dominique
- M. LAMY Christophe
- Mme GUEHO Sigrid

- délégués suppléants :

- M. PINCONNET Gilles
- M. MAGUERO Pascal
- Mme VOTAVA Nadine